



# Consultation de l'offre en logements sur le campus

---

## Portée

L'application permet de consulter les offres de logements (chambres chez l'habitant, « kots », studios, appartements ...) communiquées au service du logement en ville par les propriétaires concernés.

## Visibilité des offres

Pour chaque logement, le propriétaire décide d'un niveau de visibilité :

1. Offre visible par tous sur internet (sans restriction).
2. Offre visible aux étudiants inscrits à l'ULg/Gembloux Agro-Bio Tech : suppose de disposer d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe d'étudiant ULg.
3. Offre visible uniquement au service du logement en ville : seul le personnel du service du logement peut y accéder.

De manière similaire, le propriétaire décide de la visibilité de l'ADRESSE du logement et de la visibilité de ses COORDONNÉES (téléphone, gsm, mail etc.).

## Mise à jour des offres

La mise à jour est effectuée quotidiennement de mai à septembre par le service du logement en ville. En dehors de cette période, elle se fait une ou deux fois par semaine.

## Comment consulter l'offre ?

1. Avec un navigateur web, consulter l'URL :

<http://logement.gembloux.ulg.ac.be>

Important : si vous êtes étudiant inscrit à l'ULg/Gembloux Agro-Bio Tech, introduisez votre identifiant ULg (s123456) et votre mot de passe et cliquez sur **Se connecter**. Ceci vous donnera accès à un plus grand nombre d'offres et à plus de détails sur les offres que si vous réalisez une consultation anonyme.

2. Dans la zone Recherche, effectuez *éventuellement* des choix dans les listes déroulantes pour spécifier vos critères de recherche :

Type de logement : chambre – studio – appartement – maison

Situation : chez l'habitant – logement communautaire - logement indépendant

Loyer : une plage de loyers (par tranche de 100 €)

N.B. Si vous n'effectuez aucun choix, toute l'offre disponible sera affichée !

3. Cliquez ensuite sur le bouton **Rechercher** pour afficher les offres répondant à vos critères de recherche.

## Présentation des offres

Par défaut, les offres sont triées par code postal, localité, rue, numéro et seules les informations de base (vue résumée) concernant le logement sont affichées.

### Vue résumée

Les informations de base sont :

- L'adresse (au moins le code postal et la localité. Eventuellement l'adresse complète selon votre niveau de consultation et le choix du propriétaire).
- Le numéro de référence : ce numéro est à communiquer au service du logement pour toute question éventuelle.
- Le statut de disponibilité du logement, indiqué par un panneau :
  - vert (libre) : le logement est en principe disponible de suite ;
  - jaune (disponible) : le logement est loué mais le locataire souhaite sous-louer (avec l'accord du propriétaire) pour une partie, au moins, de l'année académique ;
  - rouge (occupé).
- Le loyer mensuel et les charges éventuelles.
- La superficie du logement, le numéro d'étage et la capacité d'accueil (nombre de personnes).
- Le fait que le logement soit meublé ou pas.
- La distance approximative du logement par rapport à l'adresse principale de GxABT (passage des déportés 2 à 5030 Gembloux). Cette distance est estimée pour un trajet à pied, si le logement se situe à Gembloux, en voiture sinon.
- La distance approximative du logement par rapport à la gare de Gembloux. Cette distance est estimée pour un trajet à pied, si le logement se situe à Gembloux, en voiture sinon.
- L'équipement sanitaire éventuellement présent DANS le logement (lavabo, douche, wc...) et à usage exclusif du locataire.

### Vue détaillée

Pour afficher le détail d'une offre, cliquez sur le bouton **Détail**.

Les informations détaillées comprennent :

- Les éléments d'équipement présents dans le logement (à usage individuel du locataire : il s'agit dans la plupart des situations de l'équipement de la chambre).
- Les éléments d'équipement COMMUNS (à usage partagé) entre le propriétaire et/ou les locataires.

- Les conditions de location : type et durée du bail, caution, possibilité ou pas d'occuper le logement les week-ends, durant les vacances etc.
- Le fait que le logement ait été ou non visité par le service du logement en ville, ainsi que la date de la visite).
- Les coordonnées de contact pour la location.

N.B. Certains propriétaires ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient visibles sur internet. Dans ce cas, vous devrez contacter le service du logement en ville pour vous mettre en rapport avec le propriétaire.

- La localisation du logement (2 plans Google maps) : le repère rouge indique la position du logement et le repère vert indique l'entrée principale de GxABT.